

## **Procès-verbal de l'assemblée générale 2019 de l'association de soutien aux « Recherches Archéologiques du Mur (dit) d'Hannibal » (RAMHA)**

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Le samedi 15 juin 2019, à 17 heures, Jean-François Copt, président de RAMHA, ouvre l'assemblée générale 2019 à la salle villageoise de l'association *Chandonne notre village*, à Chandonne/Liddes. Il salue les membres présents (27) et les remercie d'être venus nombreux. Dix-huit personnes se sont excusées. Il salue et remercie aussi le comité de l'association hôte qu'il a invité à assister à la réunion et qui offrira et servira l'apéro.

L'assemblée a été précédée à 16h00, pour les personnes inscrites (22), d'une présentation par son président, Jean-Laurent Darbellay, du projet *Espace culturel Peca Fâves* à Liddes sur le lieu prévu à cet effet. Un espace d'exposition et d'interprétation pour le Mur (dit) d'Hannibal pourrait y prendre place à l'étage du bâtiment visité, inscrit dans une thématique plus large, alors que le rez abriterait des expositions temporaires. Sa concrétisation est vivement espérée. Gratitude de RAMHA au guide du jour. Il est aussi signalé qu'à cet endroit seront exposées en juillet d'anciennes photos de la commune de Liddes.

Une pensée pour les membres défunts termine ce préambule.

Comme aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée, l'assemblée peut se dérouler comme prévu.

### **2. Election d'un scrutateur**

Patricia Joris Lainé, qui a déjà officié comme scrutatrice à l'AG 2018, est proposée par le président. L'assemblée n'a pas de contre-proposition et l'accepte à l'unanimité.

### **3. Lecture et adoption PV AG 2018**

Le président demande si quelqu'un souhaite la lecture du PV de l'AG 2018. Comme tel n'est pas le cas, il le soumet à l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité. Son auteur, l'ancien secrétaire ; Monsieur Vincent Quartier-la-Tente, présent dans la salle, est vivement remercié.

### **4. Rapport du président**

*L'année dernière à l'Hospice du Grand Saint Bernard, j'avais mentionné en début de rapport, que notre association était au début de la deuxième étape de notre dossier, à savoir l'analyse et le recensement des objets découverts, la mise en valeur de ceux-ci, la préparation de la publication des recherches et dès que possible leur exposition dans un lieu encore à définir et également la réalisation d'un sentier didactique sur le site sous une forme encore à définir.*

*Je pourrais me borner cette année à reprendre les éléments évoqués l'année dernière, mais je puis vous assurer, chers membres de l'association, que votre comité a travaillé d'arrache-pied, dans le but de faire avancer ce projet.*

*Durant cette deuxième année de transition, appelons-la ainsi, nous avons axé notre travail administratif sur la communication extérieure.*

*J'en veux pour preuve, les colloques, les séances d'informations, dans différents lieux, (Romain vous en dira davantage tout à l'heure).*

*Pour ma part, je citerai principalement le colloque organisé à Liddes au début janvier, même s'il concerne en fait l'année 2019 sa préparation nous a occupés déjà bien avant cette date.*

*Ce colloque, réunissant tous les chercheurs qui ont travaillé et travaillent encore sur ce passionnant dossier a permis de mettre en commun et de confronter le maximum d'infos dans le but de réaliser les publications futures.*

*Dans le même but de communication, nous avons pris contact avec des associations, des clubs, services et autres organisations afin de pouvoir faire connaître notre projet.*

*Ces démarches nous ont permis de pouvoir notamment présenter nos recherches au Rotary Club de Martigny en mai dernier et ce sera également le cas pour LES AMIS DE VERBIER en août prochain.*

*Nous avons eu également l'opportunité de présenter notre dossier au Service des Hautes Ecoles du Canton du Valais chez qui nous avons été reçus avec attention et bienveillance.*

*Toutes ces démarches, pour ne citer qu'elles, ont évidemment pour but de faire connaître nos recherches sur ce Mur dit d'Hannibal mais aussi et surtout, on l'espère, trouver ce nerf de la guerre, ces montants qui nous permettront de mener à bien la finalité de notre mission.*

*Vous verrez dans nos comptes, tout à l'heure, qu'il reste encore bien du travail si nous voulons réussir à réunir la somme nécessaire, à savoir près de 300'000.- Frs.*

*Evidemment, l'apport promis par la LORO ainsi que celle du Service de la culture et des montants en prestation des différentes universités et autres organisations sans parler des participations des communes entremontantes en mettant en exergue celle de Liddes, nous aide efficacement, mais ne sont pas encore suffisantes.*

*Dans ce but, nous allons relancer également nos sponsors qui nous ont aidés lors de l'étape 1 et qui auront sûrement à cœur de voir finaliser ce dossier éminemment intéressant.*

*Certains ont déjà répondu positivement, je citerai notamment M. Gianadda ainsi que la Fondation Göhner.*

*Dans le même ordre d'idée, j'aimerais vous remercier vous nos membres pour votre contribution qui nous motive à persévérer et à poursuivre nos démarches.*

*Puisque je suis dans les remerciements et pour clore mon rapport, je vais profiter de remercier mon comité pour leur implication dans leur tâche respective et leur*

*motivation sans faille afin de mener à bien ce dossier, certes complexe, mais oh combien enthousiasmant et passionnant.*

*Merci de votre attention.*

## **5. Rapport du responsable du groupe scientifique**

Romain Andenmatten, responsable du groupe scientifique de RAMHA, dispose de quinze minutes pour faire le point, ceci afin d'éviter trop de redites avec la présentation plus détaillée prévue juste après l'AG pour les membres de RAMHA et les membres de *Chandonne notre village*.

Deux éléments sont particulièrement mis en avant. D'abord, comme l'a montré la table ronde des 17 et 18 janvier 2019 à Liddes réunissant quinze chercheurs et comme le montrera la publication à venir des résultats des recherches, une approche résolument pluridisciplinaire et interdisciplinaire a guidé les travaux. Ensuite, contrairement à ce qui était estimé au départ, l'hypothèse de l'aspect unique du Mur (dit) d'Hannibal a été complètement remise en question par des découvertes similaires dans des régions voisines. Dorénavant, c'est l'hypothèse d'un dispositif de positions en intervisibilité qui semble s'imposer. L'excellente collaboration avec les collègues archéologues valdôtains permettra peut-être d'en savoir plus. Ceux-ci profiteront de l'expérience accumulée sur les hauts de Liddes et RAMHA bénéficiera de données plus nombreuses et plus complètes.

Cet élargissement a déjà trouvé écho dans plusieurs colloques en Suisse et à l'étranger et ne peut que donner plus d'envergure au travail entrepris ici. D'autres présentations sont déjà prévues en attendant la publication des recherches dans un à deux ans.

Pour terminer, c'est l'occasion de remercier toutes les personnes bénévoles, ce qui constitue autant de dons en prestation.

## **6. Rapport de la trésorière**

La trésorière, Françoise Darbellay, distribue les comptes 2018 à chacun. Un exemplaire est annexé à ce PV. Elle commente les points importants, parmi lesquels les dons des sponsors et les prestations bénévoles, et apporte quelques précisions sur certains chiffres.

Pour 2018, les produits s'élèvent à CHF 74'874.02 et les charges à CHF 36452.95, soit un excédent de recettes de CHF 38421.07. Aucune question ne lui est adressée. Elle remercie enfin l'organe de contrôle pour la bonne collaboration.

## **7. Rapport du vérificateur des comptes**

Baptiste Darbellay de la *Fiduciaire du St-Bernard Sàrl* à Orsières résume le rapport de vérification du 28 février 2019 et en lit l'essentiel. Une copie de ce document figure en annexe. L'examen selon la Norme suisse relative au contrôle restreint ne permet pas de conclure que les comptes 2018 présentés n'étaient pas conformes à la loi et aux statuts.

## **8. Adoption des différents rapports et décharge au comité et au vérificateur des comptes**

Aucune précision n'étant souhaitée, le président remercie les intervenants, avec une mention spéciale à la fiduciaire précitée qui ne facture pas sa prestation, et soumet les différents rapports au vote de l'assemblée qui les accepte à l'unanimité par des applaudissements.

## **9. Election du comité**

Selon les statuts, le comité doit être élu ou réélu chaque année impaire. Comme aucun membre n'a manifesté l'intention de se retirer, il se représente dans son ensemble. L'assemblée n'a pas d'autre proposition et acquiesce à l'unanimité par acclamation à sa reconduction pour deux ans.

## **10. Election de l'organe de contrôle**

De la même manière, sans contreproposition de l'assemblée, l'organe de contrôle précité est plébiscité pour une nouvelle période.

## **11. Fixation de la cotisation 2020**

L'assemblée accepte de maintenir les cotisations en l'état pour 2020, soit CHF 50.- pour les membres ordinaires et CHF 25.- pour les étudiants et les apprentis.

## **12. Divers et propositions individuelles**

Le président donne la parole à l'ancien secrétaire, Vincent Quartier-la-Tente, pour qu'il puisse présenter oralement une proposition individuelle soumise par écrit au comité : il s'agit d'une demande d'examen de l'article 2 des statuts par rapport à l'élargissement du cercle des découvertes et par ricochet des recherches. Le comité, avec l'accord de l'intervenant, examinera la question et, le cas échéant, proposera une modification en 2020.

Le président prie ensuite le Professeur Michel Aberson d'expliquer oralement sa proposition, soumise par écrit au comité, d'encourager l'association RAMHA à rejoindre le *Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne* (CIRM) de l'université de Lausanne. L'assemblée apprend ainsi que ce centre, fondé en octobre 2018 et dirigé par le Pr Emmanuel Reynard est basé à Bramois. Il vise à renforcer par une approche interdisciplinaire les connaissances sur les problématiques spécifiques aux régions de montagne. Ses membres individuels sont issus de l'UNIL ; ses membres associés sont des associations issues de la société qui s'intéressent aux Alpes. RAMHA correspond parfaitement aux critères, en particulier par sa mise au premier plan de la pluridisciplinarité et le l'interdisciplinarité. Le comité du CIRM souhaite vraiment son adhésion, gratuite de plus, et pourrait aussi envisager un partenariat. En cas de réunion, un membre de RAMHA (Romain Andenmatten ou Michel Aberson ou Jean-François Copt par exemple) devrait représenter l'association. A Pascal Couchepin qui l'interpelle sur les prestations du CIRM, le Pr Aberson donne les exemples suivants : présentations de séminaires – soutien de doctorants ou de

post-doctorants – site web – soutien pour des colloques – soutien pour des publications – promotion de la recherche – important soutien du rectorat. La table ronde de Liddes des 17 et 18 janvier 2019 avec son aspect interdisciplinaire y aurait trouvé son compte. Enthousiasmé par ces précisions, l'auteur de la question encourage vivement l'adhésion et se permet une première remarque taquine sur la gratuité de l'UNIL qu'il ne connaissait pas si généreuse et une deuxième réflexion pour regretter que l'accès à ce centre aux seuls membres individuels de l'UNIL. Le professeur Aberson lui jure prêcher l'ouverture.

Le président remercie l'auteur de la proposition pour ses éclaircissements qui lui permettront une décision judicieuse lors de sa prochaine séance.

### **13. Clôture de l'assemblée**

Le président clôt officiellement l'assemblée à 17h45 avec les remerciements d'usage.

Le secrétaire, Jean-Claude Meilland

